

# 4 pour 1 000 : enjeux et perspectives pour l'Outre-mer

23 mai 2023

En partenariat avec l'IRD et INRAE, le Cirad a coordonné [l'étude 4 pour 1 000 Outre-mer](#), qui doit permettre de faciliter le déploiement, dans les territoires ultramarins, de l'initiative 4 pour 1 000. Celle-ci promeut l'accroissement du stockage du carbone organique dans les 30 premiers cm du sol (à hauteur de 4 % par an), comme moyen de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'étude comprenait un volet d'analyse biogéophysique des territoires de la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion, et un volet socio-économique. Mayotte, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, initialement inclus, ont été abandonnés faute de données suffisantes.

Les données pédologiques et d'occupation des terres indiquent que les stocks de carbone des sols ultramarins représentent 20 % des stocks métropolitains, du fait de l'importance des surfaces forestières (plus de 50 % pour chaque territoire étudié) et de prairie. Les types de sols, l'utilisation des surfaces agricoles et les changements d'usage des sols déterminent aussi les stocks locaux de carbone. Ils sont moindres avec les cultures d'ananas ou le maraîchage qu'avec celles de banane ou de canne, bien que les caractéristiques pédologiques induisent une forte variabilité pour un même usage (figure ci-dessous). Le rapport étudie également les pratiques agricoles favorables au stockage de carbone (agroforesterie, réduction du labour, utilisation d'engrais provenant des élevages, etc.), ainsi que les facteurs déterminant leur adoption. Par exemple, si le recours aux fertilisants organiques est répandu (compost en Guyane, effluents d'élevage à la Guadeloupe, à la Martinique et à La Réunion), le développement encore limité de l'agroforesterie (notamment en Guyane et Guadeloupe) représente un levier d'accroissement des stocks.

**Stocks de carbone par hectare selon l'usage du sol dans les territoires ultramarins**

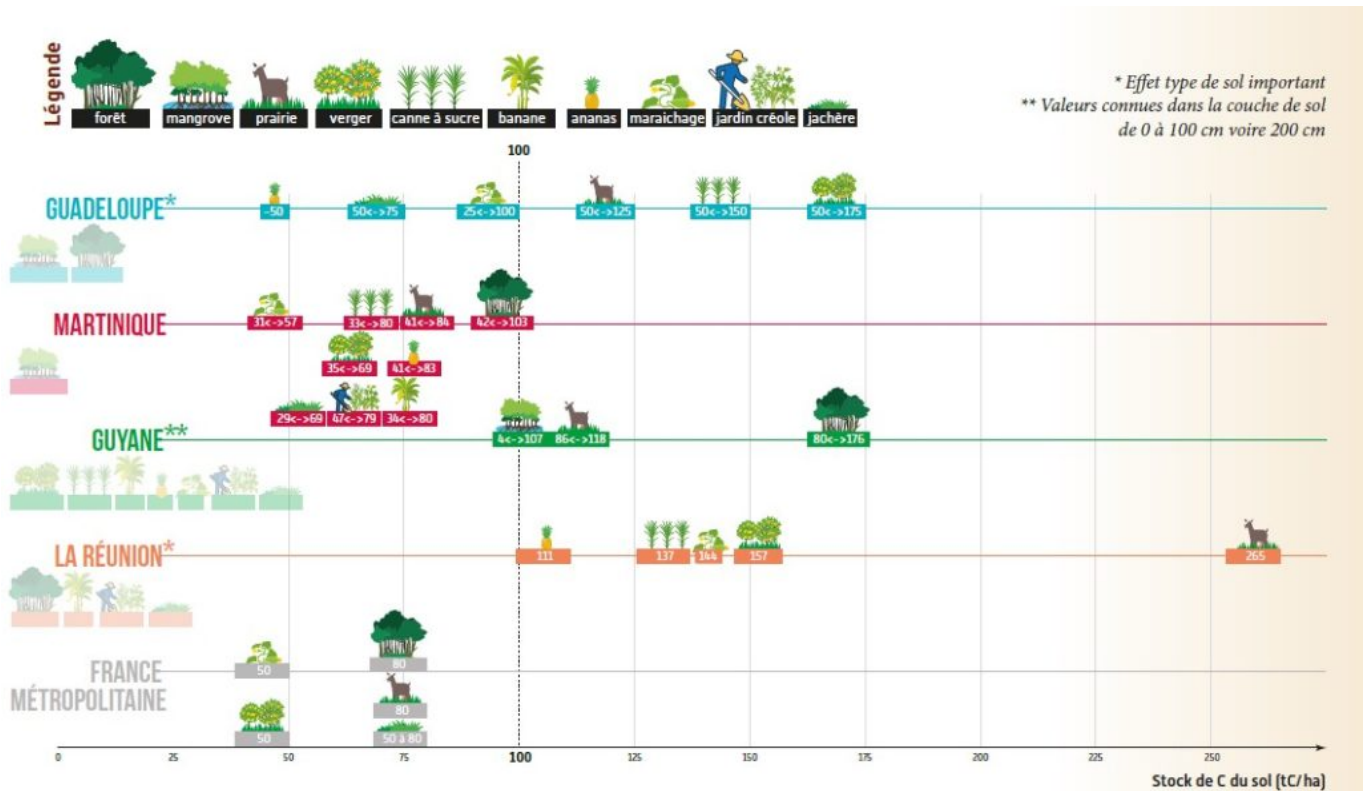


Figure 8 - Stocks de carbone du sol par hectare selon l'usage du sol dans les territoires ultramarins. Les usages du sol pour lesquels les stocks de carbone du sol par hectare sont connus sont représentés en couleurs. Les usages du sol représentés en filigrane sont ceux pour lesquels ces stocks ne sont pas connus. Les valeurs pour la France métropolitaine sont reportées à titre de comparaison et sont issues de ADEME (2014).

Source : Cirad

Lecture : sont représentés en couleurs les usages pour lesquels les stocks de carbone du sol par hectare sont connus. Les usages représentés en filigrane sont ceux pour lesquels ces stocks ne sont pas connus. Les valeurs pour la France métropolitaine sont issues de l'ADEME.

Appelant à préserver les stocks élevés de carbone dans les sols d'Outre-mer, les auteurs recommandent le déploiement de politiques incitatives : financements dans le cadre de la Politique agricole commune, aides à l'investissement et au développement des coopératives. Ils préconisent aussi l'adaptation des dispositifs nationaux, comme le label bas carbone ou les actions de formation et de partage des enseignements entre les territoires. La lutte contre la spéculation foncière constitue également une dimension essentielle de la préservation des stocks. Enfin, ils soulignent le besoin de recherche pour améliorer les connaissances aussi bien sur l'état des stocks que sur les facteurs déterminant leur évolution.

Louise Dangy, Centre d'études et de prospective

Source : [Cirad](#)